
Maîtrise en enseignement (français, langue maternelle)

1
9
5
1

Directeur(trice): Audrey Groleau

Bureau du registraire

Comité de programme cycles supérieurs Maîtrise en enseignement
819 376-5011, poste 3617

1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maître en éducation (M.Ed)

Crédits: 60

Présentation

NOTE : Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

En bref

Notre programme de maîtrise en enseignement secondaire répond à un important besoin d'enseignants légalement qualifiés dans les écoles québécoises. Il s'adresse aux candidats ayant et n'ayant pas de lien d'emploi en enseignement. Le diplôme donne accès à un brevet d'enseignement. Il comporte les sept profils de formation suivants : français, mathématiques, univers social, science et technologie, éthique et cultures religieuses, anglais et espagnol langue seconde.

Ce programme permet aux étudiants québécois d'enseigner partout au Canada.

Objectifs du programme

Le programme est axé sur la professionnalisation et le développement de l'identité professionnelle des enseignants ainsi qu'une approche culturelle de l'enseignement. Il vise à former des enseignants compétents.

Plus particulièrement, le programme de maîtrise en enseignement :

- permet le développement des douze compétences professionnelles en enseignement (Gouvernement du Québec, 2001);
- intègre une formation à la didactique, à la psychopédagogie, aux fondements de l'éducation ainsi qu'une formation en milieu de pratique qui favorisent l'appropriation d'une base de connaissances communes à la profession enseignante, l'enrichissement de ces connaissances et leur mise à jour;
 - exploite de manière explicite l'établissement conscient de liens étroits entre les savoirs théoriques et les savoirs expérimentiels;
 - tient compte du Programme de formation de l'école québécoise et incite au rehaussement de la capacité de réflexion critique au sujet des disciplines et de l'enseignement des disciplines;
 - vise à développer un regard critique sur les résultats issus de la recherche de même que la capacité à collaborer à des recherches dans le milieu scolaire;
 - intègre divers éléments culturels de manière à répondre, en contexte réel, à la diversité culturelle et sociale de la société québécoise.

Concentrations, profils, cheminements

Les profils suivants sont ouverts aux admissions

1951 (français langue maternelle)

1952 (mathématiques)

1953 (science et technologie)

1954 (univers social)

1955 (éthique et culture religieuse)

1956 (anglais langue seconde)

1957 (espagnol langue seconde)

Atouts UQTR

La plupart des séances de cours se déroulent en conférence WEB avec la technologie VIA, ce qui permet la création de classes virtuelles mettant en contact direct le professeur et tous les étudiants. L'approche-programme utilisée permet la création d'activités de formation intégrées et novatrices. Pour chaque cours de 3 crédits ou 45 heures, la présence à l'UQTR est requise pour une durée de 9 heures à 12 heures pendant une même fin de semaine (vendredi soir et samedi ou samedi et dimanche).

Admission

Pour les exigences relatives au français dans les programmes en enseignement, le candidat est invité à consulter l'onglet «Règlements pédagogiques particuliers» au bas.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Le programme est offert à temps complet et à temps partiel. Toutefois, le rythme des études pourrait être soumis à l'offre de cours et on ne peut pas garantir d'un trimestre à l'autre une offre de cours pour les étudiants désirant faire le programme à temps plein.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Le dossier académique des candidats universitaires ayant réalisé un baccalauréat disciplinaire compte comme principale référence. Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) et doit avoir réussi un minimum de 45 crédits dans une discipline étroitement liée au profil de formation choisi. Le candidat qui détient les 45 crédits exigés par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES), mais qui ne possède pas toutes les connaissances requises pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

L'expérience professionnelle ou des circonstances particulières pourront être considérées pour admettre les candidats à partir de 2,8 sur 4,3.

L'expérience en enseignement ne peut avoir pour effet de modifier la durée des stages.

Une connaissance satisfaisante de la langue française à l'oral et à l'écrit est exigée. Les étudiants admis doivent effectuer le test de diagnostic en français (TEDFRA) en ligne qui leur indique, à l'aide d'une fiche détaillée, les aspects de la langue à travailler pour améliorer leur compétence et ainsi, se préparer au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Au besoin, les étudiants pourront se prévaloir de l'aide offerte par le Centre de soutien à la formation des maîtres (www.uqtr.ca/csfm/) ou suivre des cours d'appoint de l'UQTR.

Les étudiants du profil anglais langue seconde doivent de plus avoir une très bonne connaissance de la langue seconde à l'oral et à l'écrit. Un test, auquel tout candidat doit se soumettre, permet de s'assurer que les exigences sont satisfaites.

Il importe d'avoir une connaissance suffisante des principaux logiciels appropriés aux travaux demandés.

Études hors Québec

Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27).

Base études hors Québec

Être détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, selon le système LMD, un BAC+4) réussi avec une moyenne de 12/20 dans un domaine étroitement lié au profil de formation choisi, ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission et doit avoir réussi un minimum de 45 crédits dans une discipline étroitement liée au profil de formation requis par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur. (MEES)

L'expérience professionnelle ou des circonstances particulières pourront être considérées pour admettre les candidats à partir de 11/20.

Des cours d'appoint ou une propédeutique pourraient être exigés.

L'étude comparative du ministère de l'Immigration et de la diversité interculturelle sera exigée de tous les candidats qui ont réalisé des études de premier cycle universitaire à l'extérieur du Québec.

Modalités de sélection des candidatures

Toute demande d'admission comprenant le dossier complet du candidat sera étudiée. Si nécessaire, les candidats seront appelés à se soumettre à d'autres mesures de sélection.

Le dossier académique des candidats universitaires ayant réalisé un baccalauréat ou d'un grade de premier cycle universitaire disciplinaire compte comme principale référence. Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) (12/20) et doit avoir réussi un minimum de 45 crédits dans une discipline étroitement liée au profil de formation choisi.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (39 crédits)

DID6008	La didactique et les stratégies pédagogiques en enseignement secondaire (EDU6021)
EDU6015	Les professions en éducation: rétrospectives et perspectives
EDU6021	Processus cognitifs et disciplines scolaires
EEL6001	Gestion éducative de la classe en contextes variés
PDG1060	Stage II : analyse réflexive de ses interventions professionnelles (9 crédits)
PDG6012	Système scolaire québécois et changements en éducation
PDG6013	Éthique professionnelle (2 crédits)
PED6006	École, famille et société
PSD6005	Développement socioaffectif de l'adolescent et expérience scolaire
SRE6010	Méthode de recherche en éducation (2 crédits)
SRE6011	Introduction à la recherche-action (1 crédit)
SRE6012	Démarche de résolution de problème (1 crédit)
TLE6008	Intégration des TIC en enseignement des disciplines

Cours optionnels (15 crédits)

Les étudiants n'ayant pas de lien d'emploi s'inscrivent au cours PDG1058. Les étudiants ayant un lien d'emploi s'inscrivent au

cours PDG1059.

PDG1058	Stage 1 : observation, assistantat et expérimentation (6 crédits) (DID6008; PDG6012)
PDG1059	Stage 1: exploration de sa pratique (6 crédits) (DID6008; PDG6012)

Les cours du profil Français, langue maternelle.

DID6009 Didactique de l'oral et de la lecture (DID6008)

DID6010 Didactique de l'écriture et de la grammaire (DID6008)

DME6003 Pratiques d'évaluation et leurs fondements (EDU6021)

Crédits de recherche (6 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 6 crédits.

Travail de recherche

Essai

Pendant son parcours de formation, l'étudiant aura à exécuter, sous la direction d'un comité de recherche, une démarche de résolution de problème qui s'apparente à une recherche-action dans le contexte scolaire, et ce, selon une méthode structurée et orientée vers le développement des compétences professionnelles. Après avoir identifié un problème auquel il souhaite apporter une solution, il documentera la situation problématique en consultant des écrits scientifiques et professionnels. Il préparera un plan d'intervention qu'il mettra à exécution pendant son stage II et il en analysera les effets à court terme.

L'essai comprend les éléments suivants : la problématique, le cadre conceptuel et la description de l'intervention, la méthodologie suivie, l'analyse et l'interprétation des résultats de l'intervention. Il sera évalué par un jury de deux professeurs.

Avant le début du stage II, l'étudiant devra consulter son directeur de recherche sur la pertinence d'obtenir un certificat d'éthique de la recherche avec des être humains. Le cas échéant, il devra déposer une demande à cet effet au comité d'éthique de la recherche de l'UQTR.

Normalement, les étudiants des programmes 1951 à 1955 sont dirigés par un professeur du Département des sciences de l'éducation et les étudiants des programmes 1956 et 1957 par un professeur du Département des langues modernes et traduction.

La direction de l'essai doit être choisie par l'étudiant avant sa troisième inscription à la maîtrise s'il est inscrit à temps complet et avant sa cinquième inscription s'il est inscrit à temps partiel.

L'étudiant doit avoir choisi sa direction lorsqu'il s'inscrit au cours SRE6012 Démarche de résolution de problème (1 crédit).

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlement pédagogique particulier relatif aux stages en enseignement

Lors du trimestre où l'étudiant est inscrit au cours PDG1058 Stage I: observation, assistantat et expérimentation (6 crédits) ou PDG1059 Stage I: exploration de sa pratique (6 crédits) (pour les profils 1951 à 1955) et DLA1038 Stage I anglais ou espagnol L2: observation, assistantat et expérimentation (6 crédits) ou DLA1039 Stage I anglais ou espagnol L2: exploration de sa pratique (6 crédits) (pour les profils 1956 et 1957), ce dernier peut s'inscrire à un seul cours de 3 crédits en présentiel, en ligne ou par correspondance.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que le cours PDG1060 Stage II: analyse réflexive de ses interventions professionnelles (9 crédits) ou DLA1042 Stage II anglais ou espagnol L2: analyse réflexive de ses interventions professionnelles (9 crédits).

L'expérience en enseignement d'un candidat ne peut donner lieu à une reconnaissance d'acquis pour les stages.

Aucune reconnaissance d'acquis ne sera accordée pour des stages en enseignement qui auraient été réalisés dans un autre établissement universitaire.

Aucune reconnaissance d'acquis ne pourrait avoir comme effet de modifier la durée d'un stage.

Pendant le stage I, un seul cours de trois crédits (ou l'équivalent) peut être suivi par le stagiaire.

Les préalables au stage I sont : EDU6021, DID6008 et PDG6012.

Pendant le stage II, aucun autre cours ne peut être suivi par le stagiaire.

Les préalables au stage II sont : stage I (et ses trois préalables), DME6003, les deux cours de didactique spécifique, EEI6001, PSD6005, SRE6010, SRE6011, SRE6012, TLE6008 ainsi que la réussite du TECFEE.

Pour être autorisé à faire un stage, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne de 2,5 ou plus.

Les stages I et II ne peuvent pas être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire.

Le stage I de la maîtrise en enseignement doit durer huit (8) semaines consécutives et le stage II, 13 semaines consécutives, à l'intérieur d'une même session académique.

L'étudiant a la possibilité d'abandonner son stage sans mention d'échec selon les modalités suivantes :

- date butoir marquant la moitié du stage : se référer à l'article 4.14.4 du règlement sur le cheminement des étudiants du premier cycle.

- modalité d'application de l'article déterminée par le registraire : «La date butoir du calendrier marquant la moitié du stage correspond à la moitié des heures prévues pour chaque stage. Le nombre d'heures du stage se calculant de la façon suivante : un jour de stage équivaut à 6 heures (référence à la tâche d'un enseignant de 32h/semaine) et un séminaire préalable à 3 heures. Le décompte de la moitié des heures transformées en jours (1 jour - 6 heures) se fait à compter du début du stage dans le milieu».

En cas d'échec ou d'abandon d'un stage, celui-ci ne peut être repris qu'une seule fois.

L'échec de la reprise du stage conduit à l'exclusion du programme.

Un stagiaire sans lien d'emploi ne peut faire ses deux stages dans la même école, sauf dans des circonstances particulières que la direction de programme et le responsable pédagogique des stages estiment suffisantes.

Un stagiaire ne peut avoir le même enseignant associé pour ses deux stages, sauf dans des circonstances exceptionnelles que la

direction des programmes et le responsable pédagogique des stages estiment suffisantes.

Notes :

- Le Comité de programme de la maîtrise en enseignement convient de ne pas autoriser un étudiant à suivre les cours de didactique spécifique dans un autre établissement que l'UQTR.

- Afin de maximiser le développement des compétences professionnelles en enseignement, le comité de programme suggère fortement aux étudiants de profiter des stages pour se familiariser avec divers contextes d'enseignement (établissement public versus établissement privé) de même qu'avec différentes clientèles étudiantes (premier cycle du secondaire versus deuxième cycle). Par conséquent, il apparaît souhaitable, selon la recommandation du CAPFE, qu'un étudiant réalise ses deux stages dans une diversité de lieux et soit en contact avec divers modèles d'enseignement.

Dans des circonstances exceptionnelles, un étudiant inscrit dans l'un ou l'autre des profils 1956 ou 1957, qui est à l'emploi d'une école primaire, qui possède une expérience significative en enseignement au primaire au sein de la même école et qui a une recommandation de son employeur ou de la commission scolaire à l'effet que son engagement est à long terme, pourrait être autorisé à réaliser ses deux stages dans sa classe, au primaire. L'étudiant qui désire se prévaloir de cette mesure doit déposer une demande par écrit au Comité de programme de la maîtrise en enseignement au secondaire et fournir les pièces la justifiant.

Description des activités

DID6008 La didactique et les stratégies pédagogiques en enseignement secondaire (EDU6021)

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à se familiariser avec la didactique et la pédagogie. Il constitue une introduction à la réflexion sur l'enseignement et l'apprentissage et sur les concepts les plus importants des didactiques disciplinaires. Il prépare à l'étude de la didactique des disciplines enseignées au secondaire.

Étude de modèles et de théories sous-jacentes à la didactique des disciplines et de stratégies d'apprentissage centrées sur l'acteur enseignant, les élèves et les objets d'apprentissage. Examen comparatif du concept de stratégie appliqué à diverses dimensions de l'acte éducatif. Analyse critique de stratégies à partir de grilles multidimensionnelles et selon les besoins des élèves et le contexte.

Analyse a priori et a posteriori, champ conceptuel, conception et représentation, contrat didactique, contrat pédagogique, dévolution, situations (didactiques, a-didactiques, non didactiques), erreur, obstacles (didactiques, épistémologiques, ontogéniques), transposition didactique, triangle didactique, rupture cognitive, conflit cognitif, zone proximale de développement (ZPD).

DID6009 Didactique de l'oral et de la lecture (DID6008)

Ce cours permet le développement des compétences professionnelles qui rendent aptes à intervenir efficacement et de façon appropriée auprès des différents types d'élèves dans les classes ordinaires du secondaire. Il vise à adapter ses interventions aux besoins des élèves; à connaître la nature des principales difficultés d'apprentissage; à développer les compétences requises pour favoriser l'intégration et le maintien des élèves dans les classes ordinaires ainsi que leur réussite. Plus spécifiquement, ce cours permet l'étude et l'actualisation des concepts enseignés au secondaire en didactique du français. La situation pédagogique, les enjeux socioculturels de l'enseignement du français; les spécificités, l'interaction et la complémentarité des trois composantes langagières (écriture, lecture, oral); les théories et modèles d'enseignement-apprentissage du français; les problématiques de l'évaluation des apprentissages en français; les attentes du programme de formation sont abordées. Plus spécifiquement, ce cours s'intéresse à la didactique de l'oral et à la didactique de la lecture. Il permet de connaître et d'expérimenter diverses pratiques pédagogiques destinées à l'enseignement de l'oral et de la lecture au secondaire. Il permet aussi de développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer l'oral et la lecture. La planification d'activités d'enseignement pour les élèves du secondaire et l'évaluation du développement de leurs compétences à communiquer oralement et à lire et apprécier des textes variés sont favorisées.

En didactique de l'oral, les éléments suivants sont abordés : les fondements de la didactique de l'oral au secondaire; la norme du français oral au Québec; le rôle de modèle linguistique de l'enseignant; l'oral comme médium et comme objet d'enseignement; l'enseignement par les genres et les ateliers formatifs; l'enseignement pragmatique de l'oral; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral.

En didactique de la lecture, les éléments suivants sont abordés : les fondements de la didactique de la lecture au secondaire; l'enseignement et l'évaluation de la lecture; les stratégies de lecture et d'appréciation littéraire; les cercles de lecture; la littérature de jeunesse; la multimodalité; les repères culturels; l'appréciation littéraire; les genres textuels; les

caractéristiques du texte littéraire; les savoirs littéraires; la compréhension en lecture.

L'approfondissement théorique et la mise en pratique dans des situations pédagogiques de ces différents contenus tiendront compte de l'expérience en enseignement des étudiants. Les expériences concrètes seront mises au profit du développement d'une communauté d'apprentissage.

DID6010 Didactique de l'écriture et de la grammaire (DID6008)

Ce cours permet le développement des compétences professionnelles qui rendent aptes à intervenir efficacement et de façon appropriée auprès des différents types d'élèves dans les classes ordinaires du secondaire. Il vise à adapter ses interventions aux besoins des élèves; à connaître la nature des principales difficultés d'apprentissage; à développer les compétences requises pour favoriser l'intégration et le maintien des élèves dans les classes ordinaires ainsi que leur réussite. Plus spécifiquement, ce cours s'intéresse à la didactique de l'écriture, de la grammaire et de l'orthographe. Il permet de connaître et d'expérimenter diverses pratiques pédagogiques destinées à l'enseignement de l'écriture, de la grammaire et de l'orthographe au secondaire. Il permet aussi de développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer l'écriture, la grammaire et l'orthographe. La planification d'activités d'enseignement pour les élèves du secondaire et l'évaluation du développement de leur compétence à écrire des textes variés sont favorisées.

En didactique de l'écriture, les éléments suivants sont abordés : l'acte d'écrire; les fonctions de l'écriture; le rapport à l'écrit; le processus d'écriture; les stratégies de préécriture, de planification, de rédaction et de révision; la cohérence textuelle (reprise et progression).

En didactique de la grammaire et de l'orthographe, les éléments suivants sont abordés : la place de l'enseignement grammatical au secondaire; l'utilité des outils d'analyse de la grammaire rénovée; l'apprentissage de concepts et de procédures; l'apprentissage des régularités du système orthographique; le rôle des représentations grammaticales; le développement d'automatismes et la vigilance orthographique en situation d'écriture.

L'approfondissement théorique et la mise en pratique dans des situations pédagogiques de ces différents contenus tiendront compte de l'expérience en enseignement des étudiants. Les expériences concrètes seront mises au profit du développement d'une communauté d'apprentissage.

DME6003 Pratiques d'évaluation et leurs fondements (EDU6021)

Se préparer à évaluer efficacement et de façon appropriée les apprentissages de ses élèves, en tenant compte du lien étroit entre les pratiques d'évaluation formative et l'apprentissage. Se préparer à contribuer à la mise en œuvre de telles pratiques évaluatives dans son milieu de pratique professionnelle. Développer la capacité à porter un regard critique sur diverses pratiques et politiques relatives à l'évaluation en contexte scolaire. Devenir progressivement apte à choisir, planifier, élaborer et utiliser des stratégies et des outils d'évaluation pertinents aux divers contextes d'enseignement et d'apprentissage, dans le cadre d'une approche par compétences.

Les fondements et quelques concepts de base en évaluation. Évaluation diagnostique, évaluation formative, évaluation sommative et évaluation intégrée à l'apprentissage. Évaluation en classe, en laboratoire et en stage. Instruments d'évaluation : examens, travaux longs, grilles d'évaluation, journal de bord et dossier d'apprentissage (du portfolio au dossier d'apprentissage). Planification, rédaction, expérimentation et analyse critique comme étapes d'un processus de validation des instruments d'évaluation. Le concept de compétences, les modèles cognitifs de l'apprentissage et cadre général pour l'évaluation des compétences. Apport des technologies d'information et de communication au développement de l'évaluation. Théories d'apprentissage et leur influence sur l'évaluation des apprentissages.

EDU6015 Les professions en éducation: rétrospectives et perspectives

L'objectif général de ce cours est de permettre à l'étudiant d'analyser l'évolution des représentations de l'éducation et de l'enseignement à travers les âges et de saisir les enjeux et les défis actuels des métiers et des professions de l'éducation. L'étudiant sera amené à : étudier, à travers une démarche socio-historique, les figures de l'enseignant qui ont jalonné l'histoire de l'éducation, comprendre l'articulation de ces figures aux contextes sociaux et culturels qui les ont portées, appréhender les problématiques des représentations des métiers et des professions de l'éducation et en dégager les dimensions culturelle, politique, sociale, stratégique et professionnelle et, enfin, approfondir sa réflexion sur sa propre identité professionnelle en tant qu'héritier, interprète et critique de la "réalité éducative". Dans l'optique de l'acquisition d'une culture générale en sciences de l'éducation, ce cours permet un tour d'horizon critique de l'histoire des pratiques et des pensées éducatives en occident.

EDU6021 Processus cognitifs et disciplines scolaires

L'objectif général de ce cours est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les théories et les modèles explicatifs des

structures et des processus cognitifs particuliers à l'apprentissage. L'étudiant sera amené à : prendre connaissance des écrits scientifiques sur la question, situer des facteurs qui peuvent influencer le déroulement des activités dans une démarche d'enseignement-apprentissage, explorer les caractéristiques épistémologiques du champ disciplinaire, analyser différents phénomènes reliés à l'apprentissage et à l'enseignement dans le champ disciplinaire, établir des relations avec le développement intellectuel et les styles d'apprentissage. Ce cours est une occasion de prendre connaissance des derniers développements en matière de théories de l'apprentissage.

E EI6001 Gestion éducative de la classe en contextes variés

Initier ou poursuivre le développement de compétences en matière de gestion éducative d'un groupe-classe en enseignement au secondaire, de manière à assurer le développement optimal des élèves aux plans de leur identité personnelle et de leur vision du monde. Acquérir une compréhension élargie et critique de la gestion des groupes-classes dans le contexte de l'école secondaire; analyser des situations concrètes de gestion de la classe.

Initiation aux écoles de pensée et à différents modèles de gestion en enseignement secondaire. Simulation de situations d'apprentissage en enseignement mettant en jeu des stratégies de gestion préventive, d'intervention systématique et de résolutions de problèmes. Intégration des notions de gestion participative à des pratiques novatrices en enseignement au secondaire. Etude de la contribution de l'enseignant spécialiste au profil de gestion de l'équipe-école ainsi qu'aux plans d'intervention adaptée. Familiarisation avec diverses manières d'intégrer en classe les élèves présentant des difficultés de comportement. Analyse des solutions relatives aux problématiques de comportements déviants : conflits dans les relations maître-élève, toxicomanie, exclusion (rejet), violence, racisme, sexisme, homophobie, taxage, bullying, etc. Intégration systématique des notions abordées dans ce cours avec les stages et l'expérience, s'il y a lieu, du terrain. Dimension éthique et légale de la gestion de la classe.

PDG1058 Stage 1 : observation, assistantat et expérimentation (6 crédits) (DID6008; PDG6012)

Le stage Observation, assistantat et expérimentation permet à l'étudiant de renouveler son regard sur les divers aspects de la profession enseignante et les dimensions de la vie d'une école secondaire. Le stagiaire observe et assiste l'enseignant associé dans ses tâches. Il recueille également des informations sur le travail des autres intervenants dans l'école. De plus, il expérimente des habiletés d'enseignement en mobilisant ses savoirs didactiques et psychopédagogiques. Le stage vise le développement progressif de compétences professionnelles par la réflexion qui accompagne les observations et la cueillette d'informations et par des interventions du stagiaire en classe et dans l'école.

Ce cours est évalué à l'aide des mentions « S » (succès) ou « E » (échec).

PDG1059 Stage 1: exploration de sa pratique (6 crédits) (DID6008; PDG6012)

Le stage Exploration de sa pratique permet à l'étudiant de renouveler son regard sur les divers aspects de la profession enseignante et les dimensions de la vie d'une école secondaire. Le stagiaire recueille des informations sur le travail des autres intervenants dans l'école. De plus, il expérimente des habiletés d'enseignement en mobilisant ses savoirs didactiques et psychopédagogiques. Le stage vise le développement progressif de compétences professionnelles par la réflexion qui accompagne la cueillette d'informations et les interventions du stagiaire en classe et dans l'école.

Ce cours est évalué à l'aide des mentions « S » (succès) ou « E » (échec).

PDG1060 Stage II : analyse réflexive de ses interventions professionnelles (9 crédits)

Le stage vise globalement l'accroissement graduel de la qualité des interventions didactiques et pédagogiques du stagiaire, l'évolution de sa capacité à analyser sa pratique professionnelle et les situations éducatives ainsi que le développement de son rôle d'acteur de changement dans le milieu scolaire. La construction et la coconstruction de savoirs sur les activités d'enseignement-apprentissage- évaluation contribuent à l'atteinte de ces objectifs.

Cours préalables au stage II (PDG1060)

PSD6005 Développement socioaffectif de l'adolescent et expérience scolaire
DIDXXXX Didactique spécifique aux profils (avec préalable)
DIDXXXX Difficultés d'apprentissage en enseignement selon le profil
SRE6010 Méthode de recherche en éducation (2 cr.)
SRE6011 Introduction à la recherche-action (1 cr.)
EEI6001 Gestion éducative de la classe en contextes variés
TLE6008 Intégration des technologies de l'information...
DME6003 Pratiques d'évaluation et leurs fondements (EDU6021)
SRE6012 Démarche de résolution de problème (1 cr.)

Autres préalables : stage I et réussite du TECFEE

Ce cours est évalué à l'aide des mentions « S » (succès) ou « E » (échec)

PDG6012 Système scolaire québécois et changements en éducation

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes liés au domaine de l'éducation ainsi que les lois et règlements régissant l'éducation. Comprendre la structure du système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure de porter un regard critique sur certains faits. Situer le rôle de l'enseignant et pouvoir s'y situer en tant qu'acteur face à diverses problématiques professionnelles. Se donner une vision cohérente du travail et de la carrière en enseignement.

Connaître les diverses politiques ministérielles et les orientations générales qui ont mené à la constitution du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Confronter ses « préconceptions » relativement à la fonction d'enseignant aux approches pédagogiques souhaitables et aux visées de la formation des élèves et en regard des postures attendues des maîtres, des interventions jugées pertinentes et de la construction des compétences visées pour les élèves au fil de leur formation.

Vue d'ensemble du système scolaire. Aperçu sociohistorique de son évolution. Lois et règlements. Structure et fonctionnement des commissions scolaires. Syndicalisme et profession enseignante. Débats et enjeux de l'éducation. École et vie d'établissement. Curriculum et régimes pédagogiques. Réseaux collégial et universitaire. Enseignement professionnel et éducation aux adultes. Carrière en enseignement et comportement au travail des enseignants.

Assises des orientations du nouveau pédagogique. Nature et composantes du PFEQ, ses visées dans les axes horizontal et vertical de la formation des élèves. La question des compétences, ressaisie à la fois à travers les qualités des futurs enseignants, comme à travers les compétences disciplinaires et transversales développées par les élèves au fil de leur parcours scolaire. Constitution des « cycles » et impacts sur la nature même de la formation. Réforme et contre-réforme : bilan des propos et des argumentations des uns et des autres et recherches scientifiques à l'appui de positions diversifiées.

PDG6013 Éthique professionnelle (2 crédits)

Comprendre les notions d'éthique et d'éthique professionnelle, les distinguer de la déontologie et de la morale. Comprendre la demande sociale d'éthique pour la profession enseignante. Dégager les exigences éthiques de la fonction enseignante dans ses diverses composantes. Lier l'identité professionnelle et les valeurs professionnelles enseignantes. Réfléchir sur les comportements qui manifesteraient une éthique professionnelle enseignante.

Introduction aux valeurs reliées à l'acte d'enseigner et à l'éthique dans l'enseignement. Les concepts de base et les enjeux de l'éthique professionnelle dans le contexte de la professionnalisation de l'enseignement. Les questions éthiques liées aux relations pédagogiques, à la relation au savoir, aux relations avec les collègues et l'école, à la relation à la société. Le rôle et les limites d'un code de déontologie et des réglementations actuellement en vigueur. La délibération éthique et des dilemmes éthiques courants en enseignement.

PED6006 École, famille et société

Connaître des stratégies utiles à l'établissement de relations fructueuses avec les parents au regard des meilleurs apprentissages possible des élèves. S'approprier des moyens d'inciter les parents à s'intéresser de manière significative au progrès scolaire de leur adolescent et de les aider à intervenir avec pertinence pour soutenir son cheminement à l'école. Comprendre l'influence des inégalités sociales et de la diversité des environnements humains sur l'apprentissage des élèves et en analyser les enjeux pour les acteurs scolaires. Développer la capacité à concevoir, élaborer et mettre en place des activités de collaboration de sa classe avec les familles et la communauté environnante. Développer le respect des valeurs et des caractéristiques socioculturelles diversifiées pour mieux répondre aux besoins de chacun des élèves. Analyser les problématiques socioculturelles actuelles et leurs impacts sur la mission de l'école à la lumière des recherches récentes.

Communication entre parents et enseignants. Liens d'interdépendance entre l'école et la communauté environnante. Situations scolaires en contextes de diversité culturelle et de la multiplicité des choix identitaires pour les adolescents. Moyens permettant la mise à jour de ses connaissances dans ce domaine. La dimension pluriethnique et son influence sur les relations de l'école avec la famille et la communauté.

PSD6005 Développement socioaffectif de l'adolescent et expérience scolaire

Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les savoirs explicatifs du développement socioaffectif à l'adolescence et de comprendre les effets des facteurs socioaffectifs sur l'expérience scolaire au secondaire. Le préparer à les prendre en compte en

contexte réel d'enseignement.

L'adolescence dans la société d'hier et d'aujourd'hui. Caractéristiques de l'adolescent contemporain et enjeux de l'expérience scolaire. Développement psychosocial de l'adolescent et environnements sociaux. Transition du primaire au secondaire. Analyse des liens entre facteurs sociaux et familiaux du développement socioaffectif de l'adolescent. Étude de problématiques contemporaines de l'adolescence. Analyse des situations à la lumière des recherches récentes sur les phénomènes sociaux. Défis à relever par le milieu scolaire et rôle de l'enseignant.

Approche systémique du développement socioaffectif de l'adolescent en vue d'interventions variées tenant compte de la complexité et de la diversité des contextes éducatifs. Moyens de travailler en collégialité et concertation avec les différents intervenants scolaires.

SRE6010 Méthode de recherche en éducation (2 crédits)

Étudier la démarche de recherche en sciences de l'éducation et le processus de recherche scientifique. Connaître et se familiariser avec les éléments d'une démarche de recherche : définition du problème et problématique, cadre conceptuel, questions et objectifs ou hypothèses de recherche, aspects méthodologiques, analyse de données et interprétation des résultats. Explorer les fondements épistémologiques et éthiques des savoirs scientifiques produits par les sciences humaines et sociales. Construire des connaissances sur les méthodes quantitatives et qualitatives de recherche.

Principales problématiques de recherche en éducation. Buts et fondements épistémologiques selon les types de recherche. Stratégies de recherche les plus utilisées en éducation. Recherche documentaire avancée. Analyse critique d'écrits. Introduction aux outils méthodologiques.

NOTE: CE COURS DOIT ETRE SUIVI AU MEME TRIMESTRE QUE LE COURS SRE6011.

SRE6011 Introduction à la recherche-action (1 crédit)

Comprendre les enjeux de la recherche-action et ses impacts sur les décisions en éducation et enseignement. Se familiariser avec les principales phases d'une démarche de recherche-action. S'initier globalement à l'analyse de situations problématiques et d'interventions dans le milieu scolaire en construisant un projet de démarche de résolution de problème qui s'apparente à la recherche-action dont les assises théoriques sont constituées de savoirs didactiques et psychopédagogiques.

Historique de la recherche-action. Fondements et objectifs de la recherche-action. Définitions et types de recherche-action. Recherche-action et scientificité. Méthodologie et instrumentation en recherche-action. Rôle de l'enseignant-chercheur dans un processus de recherche-action et dans une démarche de résolution de problème.

Note: NOTE: CE COURS DOIT ETRE SUIVI AU MEME TRIMESTRE QUE LE COURS SRE6010.

SRE6012 Démarche de résolution de problème (1 crédit)

Se familiariser avec le processus d'une démarche de résolution de problème qui s'apparente à une recherche-action dans le contexte scolaire selon une méthode structurée, orientée vers le développement professionnel et sous la direction d'un professeur du Département des sciences de l'éducation ou du Département des langues modernes. Identification d'un problème, documentation de la situation problématique avec des écrits scientifiques et professionnels, préparation d'un plan d'intervention, mise à exécution du plan et analyse des effets à court terme. En respectant les règles établies par le Département des sciences de l'éducation et l'UQTR, s'initier à la rédaction d'un essai qui rend compte de la démarche de résolution de problème exécutée au cours du stage II en contexte réel d'enseignement. L'étudiant doit avoir choisi son directeur ou sa directrice de recherche pour s'inscrire à ce cours.

La démarche de résolution de problème qui s'apparente à une recherche-action en contexte professionnel comprend les composantes suivantes : conception, élaboration, mise en œuvre d'une intervention; analyse structurée de l'intervention et de ses effets dans le domaine de l'éducation. L'essai rattaché à la résolution de problème expose la démarche de conceptualisation, de planification et d'expérimentation d'un projet de développement en éducation relié à l'enseignement.

TLE6008 Intégration des TIC en enseignement des disciplines

Intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des contextes d'enseignement et d'apprentissage au secondaire et réfléchir à cette intégration. Développer une vue d'ensemble des outils technologiques disponibles, et connaître leurs possibilités éducatives et leur fonctionnement. Manifester une attitude critique face aux TIC et à leurs utilisations pédagogiques. Élaborer des activités et du matériel pertinents pour l'enseignement au secondaire. Développer des stratégies pour amener les élèves à s'approprier les TIC et à en faire une utilisation appropriée.

Initiation aux concepts et modèles issus de la technologie éducative. Regard sur le processus de l'intégration pédagogique des TIC. Types de logiciels éducatifs et de logiciels-outils : utilisation, possibilités éducatives, regard critique et pistes d'appropriation. Caractéristiques, spécificités et modèles d'utilisation pédagogique propres aux outils technologiques en fonction des diverses perspectives d'enseignement-apprentissage. Analyse critique de sites Web et de matériel didactique. Développement de scénarios pédagogiques intégrant les TIC. À la lumière des récents écrits scientifiques, étude des effets de l'utilisation des TIC sur l'apprentissage des élèves, le rôle de l'enseignant et l'organisation de la classe. Utilisation fondée des aides technologiques pour les élèves présentant des handicaps ou des difficultés d'apprentissage.